GRAND FAYT. — Un triste accident est arrivé avant-hier lundi, vers deux heures du soir, dans la commune du Grand Fayt.

Le sieur Nicolas Saladin, âgé de 57 ans, scieur de long, a été écrasé. Une voiture transportait un arbre attaché avec des chaînes. Par suite d'une secousse, l'arbre frappa Saladin et le précipita sous les roues, qui lui ont écrasé la colonne vertébrale. Il était mort quand on l'a relevé.

BEAUMETZ-LES LOGES. — Un vieillard sortant de la prison d'Arras après expiration de sa peine, le nommé Th..., J.-B., né à Verlon et âgé de 61 ans, s'est égaré dans la campagne aux environs de Beaumetz et a été trouvé mort de froid près d'une meule.

Il avait dans ses poches son billet de sortie de la prison et 21 f. 20, provenant sans doute du produit de son travail.

Un jeune homme l'avait rencontré, la veille, près de la porte d'Amiens à Arras, dans un tel état d'ivresse, qu'en peu d'instants il était tombé deux fois dans la neige.

SAINT-MARTIN-EN LAERT. — Hier mardi, Mlle Catherine Lemoine, âgée de 102 ans accomplis, a célébré dans l'église paroissiale l'anniversaire de sa naissance. Cette excellente et pieuse demoiselle veulut sortir à jeun pour communier à la messe, qui fut dite à une heure assez avancée de la matinée. La paroisse a fêté avec beaucoup de sympathie la bonne centenaire, dont elle est justement fière.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 MARS. — Jules Debecker, rue de l'Epeule, 142. — Réné Camberlyn, rue des Longues-Haies, 1re cour Debaisieux, 6. — Désiré Pecqueur, sentier du Ballon, 5. — Augustine Déplanques, rue du Fort, maisons Prouvost, 2. — Marie Coucke, rue de Bethune, fort Cordonnier, 1. — Gustave Tchoonjaas, rue de la Paix, 85. — Louis Impens, rue de Soubise, cour St-Jean, 26. — Julia Calonne, rue du Tilleul, 51. — Georges Carpentier, rue de Choiseul, fort Mullier, 25. — Jean Vandersarren, rue des Vélocipèdes, cour Faidherbe, 8. — Flore Bouche, rue Meyerbeer, cour Delporte, 3. — Arthur Déjardin, rue St-Jean, 95.

Du 13. — Elise Delporte, rue de l'Epeule, maisons Debailly, 63. — Yvo Stockman, rue des Champs, cour Liagre. — Emile Decuyper, rue de Béthune, fort Cordonnier, 87. — Marthe Corryn, rue St-Joseph, cour Toulemonde, 6. — Marthe Seys, rue de l'Arc, fort Bayart, 5. — Alice Carrette, rue de la Conférence, 32. — Edmond Belly, rue de Lille, impasse des Arts, 10. Simonne Gung'l, rue Colbert, 21.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 12 MARS — Edmond Tréhout, 22 ans, batelier, boulevard d'Halluin, estaminet de l'Ancre. — Joseph Pochon, 57 ans, fileur, rue du Moulin, 74. — Sans, présenté sans vie, rue Jean-Bart, 21. — Jules Desnachter, 1 mois, rue Turgot, cité Turgot, 12. — Coralie Delattre, 24 ans, piqûrière, rue d'Alma, cour Lefebvre, 7. — Henri Dewasme, 3 mois, rue Lafontaine, cour Desbonnets, 3. — Julia Bossuyt, 1 an, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 45. — Clodomir Boulaert, 17 ans, rattacheur, rue Vaucanson, cour Avettant, 1. — Théophile Denis, 15 ans, bâcleur, Hôtel-Dieu. — Marie Dendievel, 3 ans, rue Desaix, 30. — Emile Delcourt, 2 mois, rue du Fonteney, fort Fraser, 5.

Du 13. — Louis Lefebvre, 60 ans, tisserand, rue de Mons, 164. — Georges Prouvost, 9 mois, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 15. — Napoléon Lebrun, 39 ans, tisserand, rue Jean-Bart, 36. — Augustine Deplanque, 2 jours, rue du Fort, cité St-Pierre. — Pierre Dujardin, 1 mois, rue des Filatures, cour Coruille, 8. Jean De Leeuw, 65 ans, musicien, rue de l'Espérance, 14. — Valentine Vanderstylen, 2 mois, rue de France, estaminet de la Nouvelle-Hollande, 56. — Jules Couteliez, 28 ans, tourneur en fer, Hôtel-Dieu. — Polydore Vlaene, 18 ans, teinturier. Hôtel-Dieu.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 11 MARS. — Jules Boutry, 24 ans, tisserand et Mathilde Dheygère, 20 ans, soigneuse. — François Leboucq, 37 ans, tisserand et Fanny Missin, 35 ans, journalière. — Louis Fremaux, 24 ans, boulanger et Catherine Destroyse, 19 ans, sans profession. — Pierre Verteoldt, 25 ans, fileur et Emérence Renard, 27 ans, peigneuse. — Pierre Santens, 23 ans, tisserand et Sophie Caluwaerts, 22 ans, soigneuse. — Louis Thesse, 27 ans, peigneur et Louise Neirinckx, 25 ans, bobineuse. — Jean Corveleyn, 24 ans, tisserand et Clémence Debuyser, 22 ans, peigneuse. — Charles Quinque, 58 ans, tisserand et Pauline Debackère, 53 ans, ménagère. — Charles Carrette, 39 ans, tisserand et Flore Constant, 40 ans, ménagère. — François Maurau, 26 ans, journalier et Octavie Vliege, 22 ans, peigneuse. — Charles Verdoncq, 24 ans, apprêteur et Octavie Bruyneel, 24 ans, dévideuse. — Charles Plaisant, 28 ans, apprêteur et Clémence Ponscèle, 37 ans, piqûrière. — Théophile Galens, 21 ans, chaudronnier et Marie Laquet, 21 ans, bambrocheuse. — Jules Bulteau, 25 ans, représentant de commerce et Pauline Delmotte, 23 ans, tailleuse. — François Vincent, 27 ans, tisserand et Marie Verbaere, 19 ans, tisserande. — Pierre Drocourt, 27 ans, fileur et Philomène Deareux, 28 ans, rattacheuse. — Camille Dewaele, 24 ans, tisserand et Hortense Bentin, 25 ans, tisserande. — Alphonse Huys, 24 ans, tisserand et Louise Bruers, 18 ans, tisserande. — Pierre Delrennes, 51 ans, tisserand et Natalie Gressier 54 ans, ménagère. — Léopold Delreux, 27 ans, tisserand et Catherine Leplat, 26 ans, soigneuse. — Henri Lemoine 26 ans, ourdisseur et Elisa Lepoutre, 25 ans, bobineuse. — Gustave Barenne, 29 ans, tisserand et Fidéline Bogaert, 23 ans, rattacheuse. — Désiré Dubois, 25 ans, brossier et Clara Santilman, 23 ans, peignerante. — Alphonse Moret, 26 ans, menuisier et Marie Crétet, 29 ans, soigneuse. — Alfred Bourgois, 23 ans, tisserand et Louise Landrieux, 19 ans, soigneuse. — Eugène Wattel, 26 ans, rentreur et Célina Delannoy, 26 ans, bobineuse. — Antoine Spel, 29 ans, cocher et Marie Florin, 23 ans, cuisinière. — Clément Wanlers, 25 ans, sans profession et Zoé Bossut, 28 ans, sans profession. — Louis Frère, 20 ans, épicier et Justine Hysselinck, 33 ans, sans profession. — Adolphe Dubus, 27 ans, ourdisseur et Joséphine Deledalle 21 ans, bobineuse. — Théodule Bonte, 24 ans, contremaître de mécaniciens et Julie Ronseeuw, 25 ans, tailleuse. — Désiré Tenière, 24 ans, rattacheur et Marie Ysebaert, 20 ans, bobineuse. — Jean Pennel, 30 ans, garçon de recettes et Aldegonde Meurin, 29 ans, fille de bureau. — Julien Dubus, 39 ans, ourdisseur et Justine Desobry, 33 ans, bobineuse. — Alphonse Lecouve, 28 ans, tailleur d'habits et Elise Créteur, 33 ans, tisserande. — Désiré Jansoone, 26 ans, tisserand et Romanie Taughe, 25 ans, tailleuse. — Isidore Doulliet, 39 ans, domestique et Marie Doye, 29 ans, peigneuse. — Albert Vannieuwenbuize, 24 ans, apprêteur et Louise Chevallet, 21 ans, dévideuse. — Théodore Desbarbieux, 29 ans, tisserand et Esther Vanbove, 22 ans, soigneuse. — Jean Delbar, 24 ans, menuisier et Marie Glorieux, 21 ans, servante. — François Meary, 24 ans, gazier et Céline Cocheteux, 20 ans, piqûrière. — Louis Duparcq, 29 ans, fabricant de papiers de verre et Juliette Schwerzig, 18 ans, ménagère. — Achille Senueville, 34 ans, employé de commerce et Pauline Baas, 32 ans, sans profession. — Louis Jansoone, 22 ans, tisserand et Elise Ghesquière, 22 ans, soigneuse. — Emile Pollet, 24 ans, garçon brasseur et Rosalie Hespel, 23 ans, piqûrière. — Camille Demeyer, 22 ans, chauffeur et Marie Dhondt, 2 ans, modiste. — Charles Lepers, 27 ans, rôtier et Marie Lefebvre, 25 ans, journalière. — Léopold Lemaître, 45 ans, tisserand et Odile Dervaux, 42 ans, tisserande. — Léon Triboulet, 28 ans, instituteur adjoint et Victoria Déjardin, 23 ans, sans profession. — Emile Rembry, 28 ans, instituteur-adjoint et Fidéline Ducarin, 25 ans, couturière. — Henri Fleury, employé de commerce et Sidonie Mastdagh, sans profession.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 13 mars. — Amand Desrousseaux, rue du Blaze. — Octavie Dejager, rue Verte. — Hélène Lebeck, rue de la Latte. — Camille Fourneau, rue du Chien-Fidèle. — Jeanne Selosse, chemin des Mottes. — Henri Lehembre, rue de la Maicense.

DÉCÈS du 13 mars. — Marie Equinet, 56 ans 7 mois, sans profession, Hôpital-Civil. — Paul Desmarchelier, 22 ans 3 mois, séminariste, rue Philippe-de-Girard. — Augustin Masquilier, 77 ans, rentier, rue Delebel. — Jean Laplace, 2 ans 7 mois, Blanc-Seau. — Léon Vermoersch, 3 mois, Blanc-Seau. — Jean-Baptiste Malfait, 52 ans, sacristain, rue Nationale.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DE LEEUW, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph DE LEEUW, décédé subitement à Roubaix, le 13 mars 1883, dans sa 66e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 15 mars, à 3 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Espérance, 14.

Les amis et connaissances de la famille SIMONS-DEROUBAIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Théophile SIMONS, décédé à Roubaix, le 13 mars 1883, à l'âge de 71 ans, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 15 courant, à 2 heures 1/2, en l'église Notre Dame, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Les amis et connaissances de la famille PRUVOST-DELBAE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-Louis PRUVOST, décédé à Roubaix, le 14 mars 1883, dans sa 48e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 16 dudit mois, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 27.

Les amis et connaissances de la famille MASSART-ROBIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edmond Albert MASSART, décédé à Roubaix, le 14 mars 1883, dans sa 29e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 17 dudit mois, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le vendredi 16, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Italie, 53.

Les amis et connaissances de la famille MASQUILIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Augustin-Joseph MASQUILIER, veuf de Dame Pauline BIGOTTE, décédé à Tourcoing, le 12 mars 1883, dans sa 78e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 14 courant, à 9 heures; aux Vigiles des Morts, qui seront chantées le même jour, à 5 heures du soir, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 15 dudit mois, à 10 heures 1/2 du matin, en l'église Notre Dame, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Delobel. 5794

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

TOURNAI. — *Affaire Dumont-Bernard et Cie contre Mgr Du Roussaux.* — Lundi, à une heure et demie, la première chambre de la Cour d'appel de Bruxelles a tenu une audience extraordinaire, à l'effet d'entendre les conclusions des parties sur l'*accordandum* demandé par M. Jamar, premier président, et les conclusions de l'honorable M. Verdussen, procureur-général.

Au nom de Mgr Du Roussaux, M. de Lantsheere, l'honorable conseil de Sa Grandeur, a déclaré se désister de toute action en revendication ou opposition formée en Amérique au sujet des titres, papiers et valeurs emportés par Bernard et déposés à Boston, New-York, Nouvelle-Orléans et en Canada. Il consent, tous droits saufs et absolument réservés, à la nomination d'un séquestre, et persiste à interdire à M. Dumont de se qualifier encore évêque de Tournai dans n'importe quel acte de procédure.

Après avoir ouï MM. Boone et De Met, le premier au nom de M. Dumont, le second au nom de Bernard, dans leurs conclusions respectives, la parole est donnée à M. Verdussen, procureur général.

L'honorable chef du Parquet demande que M. Beurgeois soit chargé de déposer les fonds, papiers et titres entre les mains de M. le juge d'instruction, qui *seul* en aura la disposition égale.

Il approuve ensuite en termes très-énergiques les conclusions de Mgr Du Roussaux relatives à l'interdiction faite à M. Dumont de se qualifier encore du titre d' « Evêque de Tournai. » L'honorable magistrat déclare à ce propos, non fondé la prétention d'incompétence de notre tribunal. Au point de vue civil, eu égard à nos lois constitutionnelles, il est un fait indéniable et consacré déjà par le premier arrêt de la Cour d'appel; c'est qu'il n'y a qu'un *seul évêque légitime* de Tournai, Mgr du Roussaux, nommé par deux décrets authentiques du Pape, décrets qui enlevaient en même temps à M. Dumont son titre et sa juridiction antérieurs.

M. Verdussen conclut à la mise à néant du jugement.

MM. de Lantsheere, Boone, De Mot, prennent ensuite successivement la parole.

Après une réplique de M. Verdussen, procureur général, l'audience est levée.

MARCINELLE. — Le coup de grisou de Marcinelle avait fait cinq victimes: aucune n'aura échappé à la mort: le dernier des houilleurs brûlés a succombé dimanche.

OSTENDE. — L'*Echo d'Ostende* annonce qu'il est plus que probable qu'Ostende aura cette saison la visite de l'archiduc Rodolphe et de la princesse Stéphanie, qui y feraient un long séjour.

Des personnes appartenant à la maison de LL. AA. sont venues cette semaine à Ostende pour visiter le châlet royal et donner des ordres pour son aménagement.

FAITS DIVERS

LA REVOLTE DE LOUIS LE GRAND. — Ils vont bien, ces excellents *potaches*, et M. Jules Ferry, grand maître de l'Université doit, à l'heure qu'il est, tressaillir d'allégresse.

Une véritable émeute, qui a motivé le renvoi de près de trois cents élèves, a éclaté hier au lycée Louis-le-Grand, dans les circonstances suivantes :

Vendredi dernier, un élève de la division préparatoire à Saint Cyr ayant causé du désordre, M. le proviseur Gidel jugea nécessaire de le rendre à sa famille. Cette mesure excita le mécontentement de plusieurs camarades de l'expulsé, et M. Gidel dut dresser une liste de licenciement, comprenant six élèves, signalés comme mutins: néanmoins l'exclusion fut temporairement réservée.

La fin de la semaine, les journées de dimanche et de lundi s'écoulèrent dans un calme relatif; mais plusieurs symptômes significatifs laissaient présager une rebellion imminente.

Hier, à la récréation de midi, les élèves des classes de rhétorique, de philosophie, de mathématiques élémentaires et spéciales, s'étaient massés dans la partie de la cour exposée au soleil.

M. Serveaux, surveillant général, leur défendit de se grouper ainsi. Ses injonctions furent accueillies par des huées et une bordée de sifflets.

M. Serveaux se résolut à infliger les arrêts à cinq d'entre eux; pendant ce temps les autres s'étaient attroupés de nouveau et battaient la semelle, faisant un vacarme assourdissant.

Bientôt retentirent ces cris :

— A bas Serveaux!

— Chez Gidel! chez Gidel!

Mais le proviseur, averti de ce qui se passait, arrivait sur ces entrefaites. A sa vue, des vociférations éclatent.

— A bas Gidel! Aux dortoirs!

Sitôt dit, sitôt fait : environ 280 élèves, en colonne serrée, traversent la cour au pas de charge et s'élancent dans les 1er, 3e et 5e dortoirs de la division, ferment les portes à clef et se barricadent solidement.

Puis, pris d'une rage de destruction à rendre jaloux les anarchistes eux-mêmes, ils renversent les lits, les mettent en pièces, lacèrent à coups de couteau matelas et oreillers, défoncent les sommiers, cassent les vitres, brisent tout ce qui leur tombe sous la main, écrivent au fusain sur les murs : « A mort Gidel! » et poussent des hurlements sauvages qui sont entendus jusque dans la rue Saint Jacques.

Le proviseur, se sentant impuissant à maîtriser la révolte, requiert le poste central de la mairie du cinquième arrondissement, et une vingtaine d'agents accourent, avec M. Beaurain, officier de paix, bientôt suivis de deux nouveaux détachements de vingt à vingt-cinq hommes chacun.

A ce moment, les mutins du cinquième dortoir ouvrent une fenêtre et demandent à l'officier de paix s'il veut bien recevoir deux parlementaires. M. Beaurain accède à ce désir, et ordre est donné aux deux agents qui gardaient la porte, de laisser sortir MM. Claretie et Garnet, les délégués désignés.

Ceux-ci se rendent chez le proviseur et lui adressent cet ultimatum :

— La révolte cessera sur-le-champ, si vous consentez à ne renvoyer aucun d'entre nous et à réintégrer immédiatement notre camarade, que vous avez renvoyé vendredi.

M. Gidel répond par un refus formel; puis, profitant de ce que les deux parlementaires avaient quitté le dortoir, il prescrit de les faire sortir du lycée et de les rendre à leur famille.

Les prisonniers du cinquième dortoir ne voyant pas revenir leurs mandataires, écument de fureur; ils poussent des clameurs féroces tandis que les élèves qui sont restés dans la cour et qui cassent les vitres à coups de pierre, sont appréhendés par les gardiens de la paix.

Bientôt une escouade de quarante hommes cerne le cinquième dortoir; les mutins, jugeant la situation critique, font sauter la solide porte en chêne. Les agents, échelonnés le long de l'escalier, les arrêtent au passage.

Soixante mutins parviennent cependant à se retirer dans un dortoir; les agents les suivent. Une bagarre formidable a lieu : les coups pleuvent de toutes parts; pantalons et tuniques sont en lambeaux; dans la collision, un gardien de la paix est grièvement atteint à la jambe. Deux agents dégainent.

Un élève de philosophie, M. Eacoffier, sort, la figure couverte de sang; on s'empare de lui et il est conduit, malgré une vive résistance, au poste de la Sorbonne (rue Thénard), où l'ont déjà précédé MM. B. et D., signalés comme les fauteurs du désordre, et auxquels le commissaire de police fait subir un interrogatoire.

Quant aux autres, le proviseur a procédé à leur exclusion, après avoir pris leurs noms individuellement et prévenu les familles.

Toutes les classes sont consignées dans les dortoirs; les abords de l'établissement sont gardés à vue par les sergents de ville; six hommes sont en permanence à l'intérieur.

Le nombre des élèves licenciés s'élève à deux cent soixante-dix. Une enquête est ouverte; mais nous savons que, d'ores et déjà, cent vingt-huit candidats à Saint-Cyr, à Polytechnique, etc., ne seront pas admis aux épreuves des examens relatifs à l'admission dans ces écoles.

A neuf heures du soir, les expulsés s'étaient donné rendez-vous au café Vachette; le but de la réunion était de venir en aide à ceux qui se trouvaient sans argent. Six élèves seulement se sont présentés, et la réunion a été ajournée.

LA DYNAMITE A PARIS. — Dimanche soir, vers six heures, place de l'Hôtel-de-Ville, au moment où la foule se retirait devant une charge de la cavalerie de la garde de Paris, un individu jeta à terre une boîte en métal. Un facteur de la poste, qui avait vu cet individu jeter la boîte, courut la ramasser, au moment où les chevaux allaient la fouler aux pieds. Croyant que le propriétaire de cet objet l'avait laissée tomber par mégarde, le facteur le rejoignit et voulut lui remettre sa trouvaille. A sa grande surprise, l'individu refusa, disant que cet objet ne lui appartenait pas et disparut dans la foule.

Très intrigué, le facteur alla remettre sa trouvaille à M. Berlioz, commissaire de police. Celui-ci constata que cette boîte en métal, de la largeur d'une pièce de 5 fr. en argent, et bombée à sa partie supérieure, était remplie de matières explosibles et devait partir sous le pied d'un cheval ou sous la roue d'une voiture.

On voit d'ici quelles scènes terribles se seraient produites si cet engin explosible avait éclaté.

Ajoutons en outre que, dans le bagnet du violon du poste central du 4e arrondissement, où avaient été internées les personnes arrêtées pendant la manifestation, on a trouvé cinq à six coups de poing en fonte, ce qui prouve que certains manifestants n'étaient pas animés de sentiments pacifiques.

UN CHIEN PARLANT. — On a cité jadis un chien qui parlait. Il ne tenait pas, comme on pense, des conversations; il ne disait que quelques mots détachés, mais les prononçait convenablement.

C'est également d'un chien qui parle que M. A. Renjen, chargé de cours à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, nous entretient. Celui-ci est encore moins verbeux que le précédent, mais il a l'avantage d'être vivant et véritable. C'est un chien couchant qui appartient à M. Barthomeuf, lequel tient un café, place de l'Eglise, à Chamelière.

Ce chien comprend un très-grand nombre de mots. Le maître lui demande-t-il sa pipe, sa tabatière, un couteau, une fourchette, etc., il apporte, sans jamais se tromper, l'objet demandé. Sur ces mots : J'ai froid aux pieds, il s'empresse de lui chercher des chaussures. Il va acheter du pain avec l'argent qu'on lui donne pour le faire. Au mot de chasse, il court au fusil. Si la chasse a un résultat, « il va de lui-même à la cuisine prendre un couteau et le présente à sa maîtresse, en lui disant... — vous avez bien lu — en lui disant : *Ma maman.*

Ma maman est tout ce qu'il sait dire, mais il le dit très-distinctement.

Voici maintenant comment les choses se passent, ou comment l'expérience se fait :

On se place devant l'animal, et, lui montrant du pain ou de la viande, on lui dit de dire : *Maman.* Le chien paraît très-agité, il grogne : mais, si on réitère plusieurs fois la demande, il se décide enfin à parler. Il prononce d'abord faiblement, d'une manière peu distincte, mais trouve peu à peu la voix et finit par dire très nettement le mot demandé.

— UN PROCÈS SANS PRÉCÉDENT. — Il vient de se terminer en Sardaigne un procès monstre, — celui des troubles qui ont eu lieu l'année dernière à Saniuri.

Le procès a duré cent huit jours et a coûté à l'Etat plus de 150,000 fr. Le jury a délibéré pendant quatre jours et demi : il avait à répondre à 2,294 questions, concernant quatre vingt-un accusés. La lecture du verdict a duré trois heures.

Cinquante-un prévenus ont été condamnés à des peines diverses et seize d'entre eux aux travaux forcés à perpétuité. Trente accusés ont été acquittés.

— UNE PASSION DU PRINCE GORTSCHAKOFF. — Voici une anecdote assez curieuse racontée par un ancien aide-de-camp du prince Gortschakoff qui vient de mourir.

Le chancelier avait la passion des perroquets. En 1855, pendant la guerre de Crimée, un de ces volatiles ne quitlait pas le maître, si bien que lors du bombardement du Mamelon-Vert, chancelier et perroquet devisèrent jusqu'au moment où les Russes durent abandonner leurs positions.

Quelques instants après, nos braves petits troupiers pouffaient de rire autour d'une cage à moitié défoncée dans laquelle le pauvre oiselet, déplumé, couvert de débris, les yeux hors de tête, exhalait sa plainte en faisant : « Boum! boum! boum! »

C'était tout ce que le perroquet, abandonné par son maître, avait retenu.

On renvoya bien vite l'infortuné volatile au prince qui fut ravi de le revoir.

DERNIÈRES DEPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

Un nouveau complot nihiliste

St-Pétersbourg, 14 mars.

La police de St-Pétersbourg a découvert un complot, avec des ramifications à Moscou, Kharkoff et Odessa. De nombreuses arrestations ont été opérées.

La question de Madagascar

Londres, 14 mars.

La question de Madagascar préoccupe le public anglais.

Un meeting aura lieu ce soir à ce sujet.

Le *Morning-Post* dit, qu'en cas d'hostilités, l'Allemagne enverra un vaisseau à Tamatave.

La « Main Noire »

Londres, 14 mars.

Le *Standard* dit qu'une branche de l'association de la «Main Noire» a été découverte dans le Nord du Portugal. Des troupes y ont été envoyées pour aider les autorités.

BULLETIN DU COMMERCE

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore reçu les cours de la Bourse de Paris de ce soir.

BOURSE DE PARIS (*Service télégraphique*)	13 mars	14 mars
3 0/0.	[illegible]	[illegible]
3 0/0 amortissable.	[illegible]	[illegible]
Amortissable nouveau.	[illegible]	[illegible]
4 1/2 0/0.	[illegible]	[illegible]
Emprunts 5 0/0.	[illegible]	[illegible]

HOUBLONS

Londres, le 13 mars 1883.

Une tendance un peu plus animée s'est produite dans le marché, mais le désir d'acheter est encore faible et aussi les prix n'ont pas encore subis aucun changement.

La pression sur le marché de la part de quelques détenteurs pour forcer la vente de leurs houblons, est plus petite en conséquence de cette amélioration.

L'importation pendant la semaine passée était de 17 balles de Hambourg, 10 de Belgique, 14 d'Anvers, 31 d'Ostende et 13 de Gand.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Caudé :

Le Havre, 14 mars 1883.

Cours de clôture de New-York du 13 mars

Cotons

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	octob.
10.15	10.28	10.43	10.56	10.67	10.80	10.51	10.22

Recettes du jour 17,000 balles contre 1,000 en 1882 et 19,000 en 1881.

Total de la semaine : 50 balles contre 27,000 en 1882 et 11,000 en 1881.

Sucre brut

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep	oct.
11 62	11.64	11.68	11.73	11.77	11.80	11.80	11 80.

Maïs

févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	oct.	nov	déc
70 3/4	71	71 1/4	71	71	72	00	00	00

Cafés

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.
7.75	7.95	8.15	8.25	8.30	8.30	8.35			

Roubaix, le 14 mars 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry, monprez :

Havre, 14 mars.

Ventes 450 b. Marché ferme.

Liverpool, 14 mars.

Ventes 12,000 b. Marché ferme.

New-York, 14 mars

New York, 10 3/16.

Recettes 17,000 b.

New Orléans low middling 71 1/2.

Savanah » » [illegible]

FOURSE LINIÈRE. — *Lins de pays.* — Affaires actives; prix fermes.

Lins de Russie. — Même chiffre d'affaires que la semaine dernière; prix très fermes.

Etoupes de pennage. — La demande reste soutenue pour les bonnes qualités principales, comme la semaine dernière.

Fils de lin. — Continuation du mouvement d'affaires de la semaine dernière et nouvelle hausse.

Fils de jute. — Bon courant d'affaires; fermeté dans les prix.

Toiles. — Le tissage fonctionne bien, les fabricants commencent à obtenir un peu de hausse sur les prix de la semaine passée.

Marchés belges. — Un peu moins bien approvisionnés; prix très fermes.

MARCHÉ AUX GRAINS du 14 mars. (Cours commercial). — Même approvisionnement que les précédents, 550 hectolitres. Prix tenus de 19 à 22 fr. 50 l'hectolitre.

Farines en boulangerie de 36 à 36,50. Les affaires y sont toujours assez limitées.

MARCHÉ AUX GRAINS du 14 mars. (Cours communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 20 c. à l'hectolitre.

PARIS, 14 mars. — *Sucres*: Cotes 19 fr. les cent kil. 1 000: courant 55 25; avril 1 0 .., 4 de mai 1 0 fr. 4 derniers 52 75. — *Huile de lin*: courant 59 75, avril 60 ..; 4 de mai 60 50, 4 derniers [illegible]. — *Spiritueux 3/6 q. Th. 86°*: 100 c. esc. 10 k.: courant 54 75, avril 54 25, 4 de mai 53 75; 4 derniers 52 75. — *Sucres bruts 88°*: disp. 51 25 à 51 50. — *Sucres blancs n° 3*: courant 59 60; avril 60 10; 4 de mai 60 10, 4 d'octobre 60 50. — *Sucres raffinés*: 105 .. à 100 .. — *Pernins à marquer*: courant 57 50; avril 57 00, mai-juin 55 50; 4 de mai 59 50. — *Marche Corbeil*: [illegible]. — *Blés*: courant 25 30, avril 25 75, mai-juin 26 50; 4 de mai 27 10. — *Seigles*: courant 16 25, avril, 16 50, mai-juin 17 25; 4 de mai 17 50.

LA VILLETTE, 13 mars. — Bœufs amenés 27 3; poids 350. 1re qual. 1.45; 2e qual. 1.54; 3e qual. 1.25; prix moyens 1.15 à 1.30; vaches am. 789; p. 530; 1.50; 1.38; 1.15, prix moyens 1.05 à 1.62; Taureaux am. 159; 530; 1.50; 1.36; 1.20; prix moyens 1.10 à 1.54; Veaux am. 604; p. 80; 2.20; 2.10 1.85; prix moyens, 1.80 à 2.44. Moutons am. 21006, p. 20; 2.34; 2.14; 1.92; prix moyens 1.80 à 2.46; Porcs gras am. 1028; p. 85; 1.50; 1.44; 1.38; prix moyens 1.54 à 1.54.

LILLE, 14 mars — Sucre Indien 88 degrés cours off 50 ... id. n° 7 à 9 ... id. en pains 6 k. n° 1, 109 50 Sucre numéro 3, ... id. indigène n° 3 ... 3/6 betteraves disponibles 53 ... id. courant ... id. Graines disponibles ... id. fin 1re qual. dispon. ... id. fin 1re qual. courant ... id. mélasse disponible ... id. à livrer, premier ... id. 4 janvier ... id. 4 derniers ... id. 4 derniers ... id. prochain ...

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	91 .. à	20 .. à 26 ..	17 50 à 18 50
Œillette p. q.	97	.. ..	.. ..
Œillette b. goût.	.. ..	28 .. 30 ..	.. ..
— rousse.	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	60	18 .. 17 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 16 ..
Lin du pays	58	20 .. 21 50	25 .. .. ..
Lin étranger	56 50	20 .. 21 ..	21 .. 23 50

Cours du 14 mars

Huile de colza	85 .. à .. ..
Huile épurée pour quinquet	.. ..
Lin du pays	.. ..
Lin étranger	.. ..
Cameline	.. ..
Chanvre	.. ..

ROUBOURG, 13 mars. — Blé blanc 20 08; blé roux 16 24; Seigle 13 15; Escourgeon 11 75; Avoine .9 47 Pommes de terre 10 10; Colza d'été .. ..; Pois jaunes 18 67 Pois bleus 19 73; Fèves 16 44; Graine de lin 21 8, cameline .. .. Beurre en pièces .3 65; Œufs 7 70.

BERGUES, 12 mars. — Blé froment 20 27; blé roux 15 97, blé nouveau .. ..; blé prem. qualité 21 10; blé troisième qualité 19 08; seigle .. ..; orge 11 78; avoine .9 99; fèves 18 98; haricots 29 66, pois bleus 21 33; vesces 17 33; cameline .. ..; graine de lin 23 66; colza d'été .. ..; colza d'hiver .. ..; pommes de terre .9 33 fromages vieux 105 ..; beurre le k. en bloc, 1re qual. 2 60 ;2e qual. 3 55; 3e qual. 3 20; beurre le kilo en pièces 3.70; œufs le cent .9 80; lin le kil. 1/2 1 65.

Armentières, 12 mars. — Blé de semences » hect. » fr. »»; Froment, 7 hect. 19 fr. 56; haricots 5 hect. 31 fr. 00; fèves l'hect.»»; féverolles l'hect. »» »»; pois 7 hect. 00 00; avoines l'hect. »» »»; seigle l'hect. »» »»; orge l'hect. »» »».— Pommes de terre 3.000 kil. à 14 fr. »» les 100 kil. — Œufs 2,000 à 9 fr. 60 le cent. — Beurre 68.000 kil. à 3 fr. 90 le kil.; b. 1re qual. à 3 fr. 90 2e qual. à 3 fr. 80; 3e qual. à 3 fr. 70.

VALENCIENNES (COTE OFFICIELLE) 10 mars. 1883. — Titre saccharin. 88° 13/19 .. 5 à .. .. fd. les 100 7/9 .. .. à .. .. fd. au-dessous de 7 .. .. à .. .. Bintes en poudre, type n° 3 .. .. à .. .. Mélasses 12 5 à .. .. Noir animal neuf en grains 33 .. à 35 .. Noir d'engrais 10 .. à 12 .. — *Stock de l'entrepôt de Valenciennes* : Sucres français 21.450 sacs Sucres étrangers 11.217 sacs.

AIRE, 9 mars — Blé froment quant. v. 9 7 h. pl. 20 52 (prix m. 17 50 plus bas 12.50. Seigle q. v. ..... h 19 h. 12... p. m. .... pl. b. .... b. Escourgeon q. v 32 h. pl. b. 13... p. m. 11.93 pl. b. 11.25 Avoine q. v 32 h. pl. h. 10.25 p. m. 7.75 pl. b. 5... Fèves q. v. 123 h. pl. h. 20... p. m. 15.25 pl. b. 11.50 Colza q. v. h. pl. h. ..... p. m. ..... pl. b. ..... Lin q. v. 10h. pl. h. 23... p. m. ..... pl. b. ..... Œillettes q. v. 3 h. pl. h. 29.50 p. m. 27 60 pl. b. 27... Cameline q. v 4 h. pl. h. 17... p. m. 16.70 pl. b. 16... Moutardelle q. v. 30 h. pl. h. 47 ... 43.10 p. m. pl. b. 27.50 Pois q. v. .. h. pl. h. ..... p. m. ..... pl. b. .....

ORCHIES, 12 mars. — Blé blanc 1re qual. 20 75; id. 2e qual. 19 75; id.